

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt et un le premier décembre à 18 heures 05.  
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, I. LELIARD, J. BESANCON, V. TRESY, S. FAGOT, D. MONNIER.

Date de convocation :

23/11/2021

Date d'affichage :

07/12/2021

Absents : C. GAUBERT donne procuration à L. MASSON

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

**OBJ. : Ralentisseurs dans le village**

Le Maire propose au Conseil de construire 3 ralentisseurs dans le village, deux avenue de Chaucenne et un ralentisseur rue du chemin neuf, pour un montant de 25 264,45 € HT.

Il est proposé de demander des subventions pour ce projet. Le plan de financement serait comme suit.

Amende de police : 25% = 6 316 €  
DETR : 30% = 7 579 €  
DST Relance : 2 500 €  
Commune : 8 869,45 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

*Décide de construire 3 ralentisseurs dans le village*

*Valide le plan de financement tel que proposé*

*S'engage à prendre à charge toute somme qui ne serait pas couverte par une subvention*

*Autorise le Maire à demander toute subvention pouvant être attribuée*

*Autorise le maire à signer tout document y afférant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**

